



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N° 24 DU SAMEDI 04/02/2023

Réunion du 30 janvier 2023

Responsable : M. Bernard THIVEND 06 81 48 05 03

Membre : M. Alain PARATCHA

COURRIER REÇU

- MABLY : mail du 28 janvier. Nous avons pris bonne note de votre candidature pour organiser les ½ finales de la coupe de l'AMITIE. Nous tenons à vous en remercier.

REPORTS DE MATCH

L'ensemble des rencontres du championnat Critérium du **vendredi 20 janvier (poules A et B) et du samedi 21 janvier (poule C)** a été annulé suite aux intempéries. Les matchs sont reprogrammés

- le **vendredi 31 mars pour les Poules A et B**
- et - le **samedi 18 mars pour la Poule C.**

La rencontre **COURS – MABLY** (Poule A match n°24988870), initialement prévue le 6 janvier, est reprogrammée au **vendredi 3 février.**

La rencontre **PARIGNY ST CYR – MABLY** (Poule A match n°24988888), prévue le 27 janvier, est reprogrammée au **vendredi 21 avril.**

La rencontre **VILLERS – ST SYMPHORIEN DE LAY** (Poule A match n°24988890), prévue le 27 janvier, est reprogrammée au **vendredi 21 avril.**

La rencontre **ESSOR – ROANNE MAYOLLET** (Poule A match n°24989020), prévue le 27 janvier, est reprogrammée au **vendredi 21 avril.**

La rencontre **BUSSIERES - CREMEAUX** (Poule B match n°24989010), initialement prévue le 13 janvier, est reprogrammée au **vendredi 3 février.**

La rencontre **CREMEAUX – PARIGNY ST CYR** (Poule B match n°24989021), prévue le 27 janvier, est reprogrammée au **vendredi 21 avril.**

La rencontre **GOAL FOOT – LE COTEAU** (Poule B match n°24989022), prévue le 27 janvier, est reprogrammée au **vendredi 21 avril.**

La rencontre **AVENIR COTE - BUSSIERES** (Poule B match n°24989023), prévue le 27 janvier, est reprogrammée au **vendredi 21 avril.**

La rencontre **NORD ROANNAIS – AVENIR COTE** (Poule C match n°24989222), initialement prévue le 24 septembre, puis décalée au 10 décembre, est reprogrammée au **samedi 4 février.**

La rencontre **US APCHONNAISE – ROANNE FC** (Poule C match n°24989221), initialement prévue le 24 septembre, puis décalée au 10 décembre, est reprogrammée au **samedi 4 février.**

La rencontre **AVENIR COTE – NORD ROANNAIS** (Poule C match n°24989250), initialement prévue le 17 décembre, est reprogrammée au **samedi 11 mars.**

La rencontre **GOAL FOOT – ROANNE ARCT** (Poule C match n°24989251), initialement prévue le 17 décembre, est reprogrammée au **samedi 11 mars.**

La rencontre **GOAL FOOT – AVENIR COTE FOOT** (Poule C match n°24989257), prévue le 28 janvier, est reprogrammée au **samedi 25 mars.**



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-95

La rencontre **US APCHONNAISE - ROANNAIS FOOT 42** (Poule C match n°24989258), prévue le 28 janvier, est reprogrammée au **samedi 25 mars**.

La rencontre **NORD ROANNAIS – ROANNE ARCT** (Poule C match n°24989259), prévue le 28 janvier, est reprogrammée au **samedi 25 mars**.

Important : lorsque les terrains sont impraticables ou en cas d'arrêté municipal, tous les clubs et toutes les équipes **ont l'obligation d'inverser les rencontres**, même lors des matchs retour. (Règlement Sportifs du Championnat Criterium : article 2.4.4 Terrains impraticables)

COUPE DE L'AMITIE

Le tirage au sort des ¼ et ½ finales de la **Coupe de l'AMITIE** aura lieu le **lundi 6 février, à 19h**, au siège de la Délégation du Roannais.

Les clubs désireux d'organiser **les ½ finales de la Coupe de l'AMITIE du samedi 6 mai et la finale du samedi 3 juin**, sont priés de faire acte de candidature.

FMI – FEUILLE DE MATCH

Nous vous rappelons que la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** est **obligatoire pour toutes les compétitions, de Seniors à U15**. Si, pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas l'utiliser, **il est impératif de faire une feuille de match « papier »**. Par sécurité, pensez à prendre en photo la composition des équipes.

- Bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, **que la feuille de match « FMI » a bien été transmise via la tablette, sinon retransmettre la FMI**.

A compter du week-end des 15 et 16 octobre, les clubs fautifs sont amendés.

AVIS AUX CLUBS ET JOUEURS RAPPEL IMPORTANT

La Commission de Discipline constate de plus en plus que les joueurs exclus par un carton rouge lors d'une rencontre, ne transmettent pas de rapport, suite à leur exclusion.

Nous rappelons que le rapport permet au joueur de s'expliquer sur son comportement et permet à la commission de prendre une bonne décision ; à défaut de rapport, la commission s'appuiera sur le seul rapport de l'arbitre.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note pour les prochains matchs.